

Analyses de pratiques

Organisées à l'échelle départementale, les analyses de pratiques permettent de réunir les **acteurs concernés** pour revenir « à froid » sur ces situations dont le déroulement a été **difficile** voire problématique. Elles permettent, elles aussi, de renforcer les **liens inter professionnels**, de nourrir une **réflexion commune** et de dégager des **axes d'amélioration** (rédaction de procédures communes, etc.).

Développement d'outils communs

La meilleure coordination des interventions conjointes nécessite le développement d'**outils communs** qui soient **connus** et **partagés** par l'ensemble des professionnels intervenant en pré-hospitalier (procédures, protocoles, etc.).

Plateforme Internet partagée

Notre plateforme Internet partagée est un **réseau extranet** auquel seuls les professionnels concernés auront accès avec un **identifiant générique** par corps de métier.

Cet outil aura **2 fonctions** :

- **Stockage** (sectorisation psychiatrique, procédures, modèles de certificats et d'avis médicaux pour les hospitalisations sans consentement, diaporamas) ;
- **Envoi des documents d'ASPDRE** depuis le terrain d'intervention jusqu'à l'hôpital psychiatrique de rattachement.

NOUS CONTACTER



PEGASE - Pôle PUMA
CH Charles PERRENS
119 rue de la Béchade
33076 Bordeaux Cedex
Secrétariat : 05.56.56.34.11
Fax : 05.33.57.80.91
Mail : pegase@ch-perrens.fr



PEGASE

Gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques



Plaquette à destination des professionnels

Février 2022

Présentation générale du dispositif

Le PEGASE se situe dans le champ de la **gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques**. Il vise à renforcer la **coordination des acteurs** concernés pour **améliorer la prise en charge** des patients sur le **territoire de la Gironde**.

Financé dans le cadre de l'appel à projets « Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie » 2020, il représente l'aboutissement d'un **travail de co-construction** qui a été mené, dans le cadre du **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de Gironde**, avec :

- L'ARS, le SAMU-Centre 15-SAS du CHU de Bordeaux, les CH de Cadillac et Libourne ;
- Le CDOM, l'URPS-ML-NA et SOS médecins ;
- Le SDIS de Gironde ;
- Les associations Psy'Hope et UNAFAM ;
- La police et la gendarmerie nationales ;
- La préfecture de Gironde et l'AMG (élus).

Ces rencontres ont conduit à un constat partagé sur la nécessité de développer un **programme de formation** mais aussi de créer des **procédures et des espaces de discussion interprofessionnels** pour favoriser une **acculturation réciproque**, une réflexion commune et des **interventions conjointes mieux coordonnées**.

La structuration d'un véritable dispositif de réponse aux urgences psychiatriques impliquait également la création d'une **ligne téléphonique d'information** (Questions Psy) et un **renfort psychiatrique du SAMU-Centre 15-SAS** du CHU de Bordeaux (Régul'Psy).

Questions Psy

Questions Psy est une ligne téléphonique qui propose **information, conseil et orientation** dans le champ de la santé mentale. Elle s'adresse :

- Aux personnes présentant une **souffrance psychique** et ce quel que soit leur âge ;
- Aux **proches** qui les accompagnent ;
- Aux **professionnels**.

Elle a pour vocation d'**évaluer les besoins** des appelants et de leur apporter **la réponse la plus adéquate**. Les répondants sont des **infirmiers** qui peuvent, si besoin, solliciter un **psychiatre**. Les échanges sont soumis à **confidentialité**.

Joignable au **0.800.71.08.90 (appel gratuit)**, du **lundi au vendredi**, de 10h à 17h30, Questions Psy :

- **Évalue et gère** l'urgence ;
- **Informe et oriente** ;
- Facilite l'**accès aux soins**.

Complémentaire des autres dispositifs existants, Questions Psy **ne se substitue pas au SAMU**, qui reste le numéro pour les urgences médicales, ni à tous les numéros directs des différentes structures de soins psychiatriques.

QUESTIONS PSY

Ligne téléphonique gratuite en santé mentale en Gironde

0 800 71 08 90

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 17H30

Régul'Psy

Chaque année, le SAMU-Centre 15 du CHU de Bordeaux régule **550 000 appels** dont **15 000 pour motif psychiatrique**. Ces demandes sont toutes traitées par des **médecins régulateurs**, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, avec la possibilité de joindre un médecin du SECOP si nécessaire.

La création du PEGASE intervient parallèlement à la **réorganisation de l'activité des SAMU** avec la mise en place du **Service d'Accès aux Soins (SAS)**.

A terme, Régul'Psy complétera ce dispositif en permettant à des **infirmiers psychiatriques** de participer à l'activité de régulation avec **l'appui possible d'un psychiatre** joignable par téléphone. Cette organisation sera testée, dans un premier temps, durant la journée, du lundi au vendredi.

Formations inter professionnelles

Notre catalogue de formations comporte **4 niveaux** organisés autour d'une **trentaine de thématiques** (modalités de communication avec une personne en souffrance psychique, prévention du suicide, soins sans consentement, etc.).

Organisées en **présentiel** et/ou en **distanciel**, les sessions sont **gratuites** et, en grande majorité, **inter professionnelles** pour favoriser le développement de **liens entre corps de métiers**.



Le catalogue de formations est accessible via le **QR Code ci-contre**. Il comporte un lien Internet pour les **inscriptions** qui se font **en ligne**.